

COMMUNIQUÉ

Encouragement du diesel: l'étude Infras passe à côté de l'objectif

Une expertise partielle de plus

Pour la Fédération routière suisse FRS, l'encouragement du carburant diesel est une mesure essentielle et rapidement réalisable pour réduire durablement les émissions de CO₂ du trafic routier. L'étude Infras publiée aujourd'hui avait pour objectif de proposer «une réforme de l'imposition des carburants concrète et sans incidence sur la quote-part de l'Etat». Objectif largement raté, car cette étude ressemble bien plus à un argumentaire contre l'encouragement du diesel approuvé par le Conseil des Etats.

La majorité des affirmations faites dans cette étude sont sujettes à caution et ne reposent pas sur une base scientifique sérieuse. Unilatéral et tendancieux, ce rapport tait en outre plusieurs faits importants. Il y a donc de bonnes raisons de penser qu'il s'agit là d'une expertise partielle de plus dont l'unique but est de justifier la rapide introduction de la taxe CO₂ dans le domaine des transports. Ainsi, cette étude déforme et falsifie même partiellement la situation de départ. En effet, l'avantage du diesel sur l'essence en ce qui concerne les émissions de CO₂ est d'environ 19%, soit presque deux fois plus que la valeur déterminée par Infras.

En outre, les auteurs de cette étude reprennent la position des adversaires fondamentalistes du diesel en ce qui concerne les émissions de particules sans s'interroger sur le bien-fondé de cette attitude. Ils taisent le fait que ces émissions ont massivement diminué ces dernières années et que les particules émises par les voitures diesel ne représentent aujourd'hui plus que 1% des émissions globales de ce type. Dans le contexte du projet d'encourager ce carburant et compte tenu aussi du progrès technique constant dans le domaine automobile, le problème des particules émises par les voitures diesel est donc insignifiant.

Tous les objets politiques d'actualité concernant le climat – le protocole de Kyoto, la loi sur l'énergie et le CO₂, la convention entre la branche automobile et la Confédération, l'introduction de carburant diesel sans soufre ainsi que l'encouragement du diesel – sont étroitement liés entre eux. Celui qui soutient le principe de la réduction du CO₂ selon le protocole de Kyoto doit logiquement aussi soutenir toutes les mesures qui permettent aujourd'hui déjà d'atteindre l'objectif de réduction du CO₂.

La Fédération routière suisse FRS est l'organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier privé. Elle réunit une quarantaine d'associations du secteur automobile et routier ainsi que d'usagers de la route et de moniteurs de conduite.

Berne, le 10 décembre 2002